

- Accepte la production, à titre de preuve, de tous les éléments d'identification utilisés pour les besoins de la Signature Électronique, du certificat de signature électronique attaché aux présentes ainsi que des modalités techniques de réalisation de la Signature Électronique ;
- Reconnaît que les présentes constituent un original dans leur version électronique sous format Portable Document Format (PDF) ;
- S'engage à conserver les présentes dans des conditions de nature à en garantir leur confidentialité et leur intégrité ;
- **et reconnaît et accepte que les présentes prendront effet le 30 juin 2025.**

<p><b>Audrey CHEMAULI</b></p>	<p>DocuSigned by: <i>Audrey CHEMAULI</i> 94B4F262829743C... Signé le 09/09/2025</p>
-------------------------------	---



65 avenue Kléber  
75116 Paris - FRANCE

[www.nexia-sa.fr](http://www.nexia-sa.fr)

# SELARL 2C AVOCATS

19 RUE JUGE  
75015 PARIS

**Plaquette**  
**31/12/2024**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

## Sommaire

0.1	Attestation de l'expert-comptable	4
<b>1</b>	<b><i>Comptes annuels</i></b>	<b>5</b>
1.1	Bilan actif	6
1.2	Bilan passif	7
1.3	Compte de résultat	8
1.4	Annexe	10
1.5	Bilan actif (détail)	22
1.6	Bilan passif (détail)	24
1.7	Compte de résultat (détail)	25
<b>2</b>	<b><i>Gestion</i></b>	<b>28</b>
2.1	Soldes intermédiaires de gestion	29
<b>3</b>	<b><i>Déclaration et liasse fiscale</i></b>	<b>30</b>
3.1	2065 Impôt sur les sociétés	31
3.2	2065 bis	32
3.3	2050 Bilan actif	33
3.4	2051 Bilan passif	34
3.5	2052 Compte de résultat	35
3.6	2053 Compte de résultat (suite)	36
3.7	2054 Immobilisations	38
3.8	2055 Amortissements	39
3.9	2056 Provisions inscrites au bilan	40
3.10	2057 Etat des créances et dettes	41
3.11	2058-A Détermination résultat fisc.	42
3.12	2058-B Déficit prov. non déduct.	43
3.13	Provisions non déductibles	44
3.14	2058-C Affectation du résultat	45
3.15	2059-A Détermin. plus moins-values	46
3.16	2059-B Affectation plus values C/T	48
3.17	2059-C Suivi des moins values L/T	49
3.18	2059-D Affectation plus values L/T	50
3.19	2059-E Détermination VA produite	51
3.20	2059-F Capital social	52
3.21	2059-G Filiales	53
3.22	2067 Rel. frais généraux	54
3.23	CA17PROREC	55
3.24	CA18CHAPAY	56

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

## Sommaire

3.25	Détail des charges constatées d'av.	57
3.26	DECLOYER - Mise à jour permanente des loyers	58

# SELARL 2C AVOCATS

Numéro SIRET : 883 520 546 00028

19 RUE JUGE  
75015 PARIS

## ATTESTATION DE L'EXPERT-COMPTABLE

---

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité SELARL 2C AVOCATS relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 394 977 €
- Chiffre d'affaires : 502 261 €
- Résultat net comptable : 46 970 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

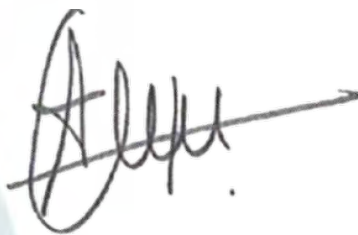
A Paris, le 18/02/2025

DocuSigned by:  
  
B0E4106417074BB...

**Fabien FERT,**  
**Expert-Comptable Associé**

# SELARL 2C AVOCATS

Plaquette  
31/12/2024



**Audrey CHEMOULI**

Certifié conforme à l'original

Actif		Au 31/12/2024			Au 31/12/2023	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	6 355	6 355		
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	6 355	6 355		
		Immobilisations corporelles	Terrains			
			Constructions			
	Inst. techniques, mat. out. industriels		176 618	43 824	132 794	
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	176 618	43 824	132 794	136 662	
	Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	1 500		1 500	
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	TOTAL	1 500		1 500		
Total de l'actif immobilisé		184 473	50 179	134 294	136 662	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commandes	1 876		1 876	1 092
Créances <sup>(3)</sup>	Clients et comptes rattachés	85 591	2 682	82 909	101 301	
	Autres créances	24 412		24 412	22 058	
	Capital souscrit et appelé, non versé					
	TOTAL	110 004	2 682	107 321	123 360	
Divers	Valeurs mobilières de placement	51 000		51 000	51 000	
	(dont actions propres : Instrument de trésorerie Disponibilités	85 370		85 370	43 949	
	TOTAL	136 370		136 370	94 949	
Charges constatées d'avance		15 114		15 114	7 707	
Total de l'actif circulant		263 365	2 682	260 683	227 109	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écart de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		447 839	52 861	394 977	363 771	
Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

<b>Passif</b>		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	
<b>Capitaux propres</b>	Capital (dont versé : 200 000 )	200 000	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	100	100	
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau	105 430	319 123	
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	46 970	-14 692		
Situation nette avant répartition	<b>352 500</b>	<b>305 530</b>		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>Total</b>		<b>352 500</b>	<b>305 530</b>	
<b>Aut. fonds propres</b>	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
<b>Total</b>				
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
<b>Total</b>				
<b>Dettes</b>	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers (3)	726	2 172	
	<b>Total</b>		<b>726</b>	<b>2 172</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 483	27 501	
	Dettes fiscales et sociales	18 265	24 807	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		3 759		
Instrument de trésorerie				
<b>Total</b>		<b>41 749</b>	<b>56 068</b>	
Produits constatés d'avance				
<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>		<b>42 476</b>	<b>58 241</b>	
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>394 977</b>	<b>363 771</b>	
Crédit-bail immobilier				
Crédit-bail mobilier				
Effets portés à l'escompte et non échus				
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an				
à moins d'un an				
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	42 476	58 241		
(3) dont emprunts participatifs				

SELARL 2C AVOCATS

Annexe aux comptes  
de l'exercice clos le  
31/12/2024

## Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	11
1.1	Évènements principaux.....	11
1.2	Principes, règles et méthodes comptables .....	11
2	Informations relatives au bilan.....	12
2.1	Actif .....	12
2.1.1	Immobilisations incorporelles.....	12
2.1.2	Immobilisations corporelles.....	12
	Augmentations.....	12
	Diminutions.....	12
2.1.3	Tableaux des amortissements .....	13
2.1.4	Immobilisations financières.....	13
	Augmentations.....	13
	Diminutions.....	13
2.1.5	Stocks .....	14
2.1.6	Produits à recevoir .....	14
2.1.7	Créances.....	15
2.1.8	Disponibilités et divers .....	16
2.2	Passif .....	16
2.2.1	Capitaux propres.....	16
2.2.2	Provisions pour risques et charges .....	17
2.2.3	Dettes financières et autres dettes .....	18
2.2.4	Charges à payer .....	19
3	Informations relatives au compte de résultat.....	20
4	Impôt sur les bénéfices.....	20

# 1 Faits caractéristiques de l'exercice

## 1.1 Évènements principaux

Suite à la décision de l'assemblée générale du 27 décembre 2024, il a été décidé d'augmenter le capital par incorporation des réserves. Le capital a été augmenté de 199 000€ passant ainsi de 1 000€ à 200 000€.

## 1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 2.1.2 Immobilisations corporelles

##### 2.1.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebus
Terrains	-	-	-	-
Construction sur sol propre	-	-	-	-
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagement divers	-	1 075	-	-
Matériel de transport	-	6 898	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	3 849	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

### 2.1.3 Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	6 355	-	-	-	-	6 355
Corporelles	28 134	15 690	-	-	-	43 824
Financières	-		-		-	-
<b>TOTAL</b>	<b>34 489</b>	<b>15 690</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>50 179</b>

### 2.1.4 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	1 500	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

### 2.1.4.1 Informations relatives aux filiales et participations

Néant.

### 2.1.5 Stocks

Néant.

### 2.1.6 Produits à recevoir

Libellés	Montant
<b>INTÉRÊTS COURUS</b>	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
<b>AUTRES PRODUITS</b>	
Factures à établir	13 360
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	7 519
État	-
Divers	-
<b>TOTAL</b>	<b>20 879</b>

## 2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-	
	Prêts		-	-	-	
	Autres immobilisations financières		-	-	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		2 913	2 913	-	
	Autres créances clients		82 678	82 678	-	
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		7 519	7 519	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices		692	692	-
		Taxe sur la valeur ajoutée		2 881	2 881	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés		-	-	-
		Divers		-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-	
Débiteur divers		13 320	13 320	-		
Charges constatées d'avance		15 115	15 115	-		
<b>TOTAL</b>			<b>125 119</b>	<b>125 119</b>	<b>-</b>	

## 2.1.8 Disponibilités et divers

La société détient des parts de la banque populaire pour un total de 51 000€.

## 2.2 Passif

### 2.2.1 Capitaux propres

#### 2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	1 000	199 000	-	200 000
Primes, réserves et écarts	100	-	-	100
Report à nouveau	319 123	-	213 693	105 430
Résultat	-14 693	46 970	-14 693	46 970
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>305 530</b>	<b>245 970</b>	<b>199 000</b>	<b>352 501</b>

#### 2.2.1.2 Capital

Suite à la décision de l'assemblée générale du 27 décembre 2024, il a été décidé d'augmenter le capital par incorporation des réserves. Le capital a été augmenté de 199 000€ passant ainsi de 1 000€ à 200 000€.

Le capital est dorénavant composé de 20 000 parts sociales de valeur nominale de 10€ chacune.

## 2.2.2 Provisions pour risques et charges

Néant.

## 2.2.3 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	23 484	23 484	-	-
Personnel et comptes rattachés	399	399	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	854	854	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	16 924	16 924	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	89	89	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	727	727	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>42 477</b>	<b>42 477</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 2.2.4 Charges à payer

Libellés	Montant
<b>CONGES A PAYER</b>	
Congés provisionnés	399
Charges sociales provisionnées	125
Charges fiscales provisionnées	-
<b>INTERETS COURUS</b>	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
<b>AUTRES CHARGES</b>	
Factures à recevoir	12 384
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	82
Divers	-
<b>TOTAL</b>	<b>12 989</b>

### 3 Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendue :	-	-	-
- Biens	394 143	108 118	502 261
- Services			
Chiffre d'affaires net	394 143	108 118	502 261

### 4 Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation salariés
<b>Résultat avant impôts</b>	50 911	-633	-
Impôt au taux de : 15%	- 3 308	-	-
Impôt sur PVLT	-	-	-
<b>Résultat après impôts</b>	<b>47603</b>	<b>-633</b>	<b>-</b>

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2024	31/12/2023	Variation	%
<b>Concessions, brevets, droits similaires</b>	<b>6 355,00</b>	<b>6 355,00</b>	<b>0,00</b>	
20500000 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, logi	6 355,00	6 355,00	0,00	
<b>Amort. prov. concession, brevets, droits sim.</b>	<b>-6 355,00</b>	<b>-6 355,00</b>	<b>0,00</b>	
28050000 Amortissements logiciel	-6 355,00	-6 355,00	0,00	
Total Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	NS
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>176 618,48</b>	<b>164 796,73</b>	<b>11 821,75</b>	<b>7.17</b>
21810000 installations générales, agencements, aménagements divers	124 981,17	123 906,17	1 075,00	0.87
21820000 Matériel de transport	25 291,81	18 393,89	6 897,92	37.5
21830000 Matériel de bureau et matériel informatique	7 548,82	4 556,99	2 991,83	65.65
21840000 Mobilier	10 939,68	10 939,68	0,00	
21841000 Oeuvre d'art	7 857,00	7 000,00	857,00	12.24
<b>Amort. prov. autres immob. corporelles</b>	<b>-43 824,48</b>	<b>-28 134,35</b>	<b>-15 690,13</b>	<b>-55.77</b>
28181000 Amortissements des installations générales et agencements	-18 962,04	-10 665,36	-8 296,68	-77.79
28182000 Amortissements matériel de transport	-14 493,68	-10 331,11	-4 162,57	-40.29
28183000 Amortissements matériel informatique	-4 337,80	-3 294,86	-1 042,94	-31.65
28184000 Amortissements mobilier	-6 030,96	-3 843,02	-2 187,94	-56.93
Total Immobilisations corporelles	132 794,00	136 662,38	-3 868,38	-2.83
<b>Autres titres immobilisés</b>	<b>1 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>NS</b>
27100000 Titres immobilisés	1 500,00	0,00	1 500,00	NS
Total Immobilisations financières	1 500,00	0,00	1 500,00	NS
<b>TOTAL Actif immobilisé</b>	<b>134 294,00</b>	<b>136 662,38</b>	<b>-2 368,38</b>	<b>-1.73</b>
<b>Avances et acomptes sur commandes</b>	<b>1 876,77</b>	<b>1 092,05</b>	<b>784,72</b>	<b>71.86</b>
40910000 Fournisseurs - avances et acomptes versés	1 876,77	1 092,05	784,72	71.86
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>85 591,60</b>	<b>101 301,31</b>	<b>-15 709,71</b>	<b>-15.51</b>
41110000 Clients	69 317,73	101 301,31	-31 983,58	-31.57
41600000 Clients douteux	2 913,46	0,00	2 913,46	NS
41810000 Clients - facture à établir	13 360,41	0,00	13 360,41	NS
<b>Prov. clients et comptes ratt.</b>	<b>-2 682,26</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 682,26</b>	<b>NS</b>
49100000 Dépréciations clients	-2 682,26	0,00	-2 682,26	NS
<b>Autres créances</b>	<b>24 412,41</b>	<b>22 058,72</b>	<b>2 353,69</b>	<b>10.67</b>
43870000 Produit à recevoir charges sociales	7 519,00	2 298,76	5 220,24	227.09
44400000 Etat - impôt sur les sociétés	692,00	15 646,00	-14 954,00	-95.58
44566000 Tva déductible sur biens et services	1 503,82	1 911,73	-407,91	-21.34
44586000 TVA sur factures non parvenues	1 377,59	2 202,23	-824,64	-37.45
46710000 Compte de débours	13 320,00	0,00	13 320,00	NS
Total Créances	107 321,75	123 360,03	-16 038,28	-13
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>51 000,00</b>	<b>51 000,00</b>	<b>0,00</b>	
50800000 Autres valeurs mobilières de placement	51 000,00	51 000,00	0,00	
<b>Disponibilités</b>	<b>85 370,07</b>	<b>43 949,67</b>	<b>41 420,40</b>	<b>94.25</b>
51200000 Banque populaire	85 370,07	43 949,67	41 420,40	94.25

31/12/2024

## Bilan actif (détail)

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2024	31/12/2023	Variation	%
Total Divers	136 370,07	94 949,67	41 420,40	43.62
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>15 114,73</b>	<b>7 707,53</b>	<b>7 407,20</b>	<b>96.1</b>
48600000 Charges constatées d'avances	15 114,73	7 707,53	7 407,20	96.1
Total Actif circulant	260 683,32	227 109,28	33 574,04	14.78
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>394 977,32</b>	<b>363 771,66</b>	<b>31 205,66</b>	<b>8.58</b>

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023	Variation	%
<b>Capital</b>	<b>200 000,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>199 000,00</b>	<b>NS</b>
10100000 Capital social	200 000,00	1 000,00	199 000,00	NS
<b>Réserve légale</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	
10610000 Réserve légale	100,00	100,00	0,00	
<b>Report à nouveau</b>	<b>105 430,39</b>	<b>319 123,02</b>	<b>-213 692,63</b>	<b>-66.96</b>
11000000 Report à nouveau	105 430,39	319 123,02	-213 692,63	-66.96
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>46 970,34</b>	<b>-14 692,63</b>	<b>61 662,97</b>	<b>419.69</b>
Résultat de l'exercice	46 970,34	-14 692,63	61 662,97	419.69
Capitaux propres	352 500,73	305 530,39	46 970,34	15.37
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>	<b>726,82</b>	<b>2 172,71</b>	<b>-1 445,89</b>	<b>-66.55</b>
45510000 Compte courant associé hervé chemouli	315,10	1 311,24	-996,14	-75.97
45520000 Compte courant associé audrey chemouli	411,72	861,47	-449,75	-52.21
Emprunts et dettes assimilées	726,82	2 172,71	-1 445,89	-66.55
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>23 483,88</b>	<b>27 501,97</b>	<b>-4 018,09</b>	<b>-14.61</b>
40110000 Fournisseurs	11 100,27	14 922,38	-3 822,11	-25.61
40810000 Fournisseurs factures non parvenues	12 383,61	12 579,59	-195,98	-1.56
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>18 265,89</b>	<b>24 807,09</b>	<b>-6 541,20</b>	<b>-26.37</b>
42100000 Personnel rémunération dues	0,00	1 759,05	-1 759,05	-100
42820000 Dettes provisionnées pour congés payés	398,56	309,76	88,80	28.67
43100000 Urssaf	429,00	426,24	2,76	0.65
43720000 Malakoff mederic - retraite	97,75	99,12	-1,37	-1.38
43730000 Crepa - retraite supplémentaire et prévoyance	202,02	200,38	1,64	0.82
43820000 Charges sociales sur cp	125,09	90,49	34,60	38.24
43860000 Charges sociales gérants	0,00	1 312,06	-1 312,06	-100
44210000 Prélèvement à la source	7,66	0,00	7,66	NS
44551000 Tva à payer	4 264,00	4 330,00	-66,00	-1.52
44571000 Tva collectée 20%	11 783,62	15 943,41	-4 159,79	-26.09
44571850 TVA 8,5 %	0,00	321,23	-321,23	-100
44587000 Tva sur fae	876,42	0,00	876,42	NS
44860000 Charge à payer	81,77	15,35	66,42	432.7
<b>Autres dettes</b>	<b>0,00</b>	<b>3 759,50</b>	<b>-3 759,50</b>	<b>-100</b>
41970000 Clients créditeurs	0,00	3 727,50	-3 727,50	-100
46710000 Compte de débours	0,00	32,00	-32,00	-100
Dettes	41 749,77	56 068,56	-14 318,79	-25.54
Dettes et produits constatés d'avance	42 476,59	58 241,27	-15 764,68	-27.07
<b>Total du Passif</b>	<b>394 977,32</b>	<b>363 771,66</b>	<b>31 205,66</b>	<b>8.58</b>

**SELARL 2C AVOCATS**

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée  
Au capital de 200 000,00 €  
Siège social : 19, Rue Juge – 75015 PARIS  
883 520 546 RCS PARIS

Ci-après dénommée « **la Société** »

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 30 JUIN 2025**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

**DEUXIEME DECISION**

*(Affectation du résultat)*

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 46.970,34 euros de la manière suivante :

**Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024..... 46.970,34 euros**

Origine

Report à nouveau antérieur : 105.430,39 euros  
Résultat bénéficiaire de l'exercice : 46.970,34 euros

Affectation

Dotation à la Réserve légale 4.697,03 euros  
Au compte Autres réserves 22.273,03 euros  
Le solde, à titre de dividendes versés aux associés pour un montant de 20.000,00 euros

En conséquence, et compte tenu de l'affectation ci-dessus :

- Le compte « réserve légale » s'élève à 4.797,03 €,
- Le compte « report à nouveau » s'élève à 105.430,39 €,
- Le compte « autres réserves » s'élève à 22.273,03 €,

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à 332.500,34 €.

L'assemblée générale, suivant accord entre les associés, décide de répartir comme suit, le dividende distribué :

- **Madame Audrey CHEMOULI**

Quote part des dividendes de 2.000€, soit 20 % des dividendes

- **Monsieur Hervé CHEMOULI**

Quote part des dividendes de 18.000 euros, soit 80% des dividendes.

Les dividendes seront mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent, dès leur versement, un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 20.000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze (15) premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Ces dispositions sont rappelées sous réserve de l'affectation, par les associés, de tout ou partie de leurs actions sur un compte PEA.

#### Distributions antérieures des dividendes

L'Assemblée Générale prend acte, afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

#### **Votre de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2025**

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.***

#### **SIGNATURE ELECTRONIQUE**

Madame Audrey CHEMOULI :

- Reconnaît que le présent acte a été (i) conclu sous la forme d'un écrit électronique au sens de l'article 1366 du Code civil et (ii) signé par voie électronique au moyen d'un procédé fiable d'identification garantissant le lien de chaque signature avec les présentes, conformément aux **dispositions** de l'article 1367 du Code civil (la « **Signature Électronique** ») ;
- Reconnaît expressément que les présentes ont la même force probante qu'un écrit sur support papier conformément à l'article 1366 du Code civil et qu'elles pourront leur être valablement opposées ;
- Reconnaît que conformément à l'alinéa 4 de l'article 1375 du code civil, les présentes sont établies en un seul exemplaire numérique original, dont une copie sera délivrée à chacune des Parties directement par le prestataire qui est en charge de la mise en œuvre de la solution de signature électronique avancée dans les conditions requises par l'article 1367 du code civil et au décret d'application n°2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique ;
- S'engage à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante des éléments des présentes sur le fondement de leur nature électronique ;
- S'engage à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante des données d'horodatage des présentes ;
- Accepte la production, à titre de preuve, de tous les éléments d'identification utilisés pour les besoins de la Signature Électronique, du certificat de signature électronique attaché aux présentes ainsi que des modalités techniques de réalisation de la Signature Électronique ;
- Reconnaît que les présentes constituent un original dans leur version électronique sous format Portable Document Format (PDF) ;

- S'engage à conserver les présentes dans des conditions de nature à en garantir leur confidentialité et leur intégrité ;
- **et reconnaît et accepte que les présentes prendront effet le 30 juin 2025.**

<p>Audrey CHEMOULI</p>	<p>DocuSigned by: <i>Audrey CHEMOULI</i> 94B4F262829743C... Signé le 09/09/2025</p>
------------------------	---